

**COMMUNAUTE URBAINE
LE HAVRE SEINE METROPOLE
Extrait du Registre des Délibérations**

L'an deux mille vingt-quatre, le treize juin, à dix-sept heures, les Membres du Conseil de la Communauté Urbaine, légalement convoqués le 6 juin 2024, se sont réunis dans la salle 400 du Carré des Docks, sous la présidence d'Edouard PHILIPPE, Président.

Jean-Baptiste GASTINNE a assuré la Présidence pour les dossiers n° 28 et 58.

Etaient présents :

Edouard PHILIPPE (qui a quitté la salle pour l'examen et le vote du dossier n° 28) ; Jean-Baptiste GASTINNE; Clotilde EUDIER; Alain FLEURET; Jérôme DUBOST; Christine MOREL; Florent SAINT-MARTIN; Cyriaque LETHUILLIER; Alban BRUNEAU; Hubert DEJEAN DE LA BATIE (à partir de 17h30 – examen du dossier n° 9) ; Pascal LEPRETTRE; Malika CHERRIERE; Christian GRANCHER; Jean-Louis MAURICE; Thérèse BARIL; Yann ADREIT; Jean-Michel ARGENTIN; François AUBER; Frédéric BASILLE; Dominique BELLENGER; Monique BERTRAND; Laurence BESANCENOT (à partir de 18h00 – examen du dossier n° 28) ; Augustin BOEUF; Pierre BOUYSSSET; Patrick BUSSON; Gaëlle CAETANO; Agnès CANAYER; Thibaut CHAIX; Corinne CHATEL; Noureddine CHATI; Christine CORMERAIS; Pascal CORNU; Louisa COUPPEY; Nadège COURCHE; Pascal CRAMOISAN; Isabelle CREVEL; Stéphanie DE BAZELAIRE; Laëtitia DE SAINT NICOLAS (à partir de 18h00 – examen du dossier n° 28); Régis DEBONS; Marie-Laure DRONE; Brigitte DECHAMPS; Françoise DEGENETAIS; Lionel DEHON Fabienne DELAFOSSE; Jacques DELLERIE; Emmanuel DIARD; Marie-Claire DOUMBIA; Fabienne DUBOSQ (jusqu'à 20h00 examen du dossier n° 72); Laurent GILLE; Antonin GIMARD; Carol GONDOUIN; Denis GREVERIE; Marie-Catherine GRZELCZYK; Marc GUERIN; Anthony GUEROUT; Christelle GUEROUT; Annick GUIVARCH; Jocelyne GUYOMAR; Jean-Luc HEBERT; Sophie HERVE; Jean-Luc HODIERNE; Yves HUCHET; Valérie HUON-DEMARE; David LAURENT; Jean-Pierre LEBOURG; Aurélien LECACHEUR (qui a donné pouvoir à Isabelle CREVEL jusqu'à son arrivée à 18h00 – examen du dossier n° 28) ; Caroline LECLERCQ; Jean-Paul LECOQ (qui a quitté la séance et a donné pouvoir à Sophie HERVE de 17h30 – examen du dossier n° 5 à 19h00 – examen du dossier n° 59) ; Jean-Pierre LEDUC; Patrick LEFEBVRE; Virginie LADOUCE; Sandrine LEMOINE; Laurent LOGIOU; Bruno LOZANO (à partir de 18h40 – examen du dossier n° 44) ; Fabienne MALANDAIN; Gérald MANIABLE (jusqu'à 17h45 – examen du dossier n° 19) ; Jacques MARTIN; Denis MERVILLE; Pierre MICHEL; Stéphanie MINEZ; Nathalie NAIL (qui a quitté la séance de 17h45 – examen du dossier n° 19 à 18h40 – examen du dossier n° 39); Bineta NIANG; Oumou NIANG-FOUQUET; Valérie PETIT; Etienne PLANCHON; Dominique PREVOST; Michel PRUD'HOMME; Karine RAMAIN; Aurélie REBEILLEAU; Alain RENAUT; Olivier ROCHE; Didier SANSON; Nicolas SIMON; Patrick TEISSERE; Marc-Antoine TETREL; Florence THIBAUDEAU-RAINOT; Philippe TOUILIN; Seydou TRAORE; Virginie VANDAELE; Danièle VASCHALDE, Membres titulaires, Laurent LEMAIRE, Membre suppléant.

Etaient absents :

André BAILLARD; Patrick BUCOURT; Christian DUVAL; Wasil ECHCHENNA; Marine FLEURY; Hervé LEPILEUR; Madjid NASSAH; Pierre SIRONNEAU.

Etaient excusés et non représentés :

Patrick FONTAINE ; Fanny HEUZE ; Raphael LESUEUR ; Antoine LOISEL.

Pouvoirs :

Jean-Pierre BONNEVILLE a donné pouvoir à Patrick LEFEBVRE; Nadia COIGNET a donné pouvoir à Alain FLEURET; Olivier COMBE a donné pouvoir à Clotilde EUDIER; Hady DIENG a donné pouvoir à Nathalie NAIL; Emilie MASSET a donné pouvoir à Patrick BUSSON; Sylvain VASSE a donné pouvoir à Laurent LEMAIRE; Gilles BELLIERE a donné pouvoir à Fabienne MALANDAIN; Fanny BOQUET a donné pouvoir à Pierre BOUYSSSET; Sylvie BUREL a donné pouvoir à Christine MOREL; Annie CHICOT a donné pouvoir à Denis GREVERIE; Avelyne CHIROL a donné pouvoir à Jean-Louis MAURICE; André CORNOU a donné pouvoir à Brigitte DECHAMPS; Christine DOMAIN a donné pouvoir à Pascal LEPRETTRE; Véronique DUBOIS a donné pouvoir à Augustin BOEUF; Jean-Luc FORT a donné pouvoir à Sandrine LEMOINE; Pascal LACHEVRE a donné pouvoir à Yves HUCHET; Laurent LANGELIER a donné pouvoir à Laurent LOGIOU; Anne-Virginie LE COURTOIS a donné pouvoir à Caroline LECLERCQ.

Thibaut CHAIX a été désigné Secrétaire de séance.

DELB-20240161

FINANCES - EXERCICE 2023 - COMPTE ADMINISTRATIF - ADOPTION - DEBATS - PRESIDENCE - DESIGNATION.

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment les articles L 5211.13 et suivants, L 1612.1 et suivants (adoption et exécution du budget), L 2311.1 et suivants (budgets et comptes) et 2121.14 (fonctionnement du Conseil) ;

VU la loi n° 96.142 du 24 février 1996 portant dispositions budgétaires et comptables relatives aux Collectivités Locales ;

VU l'ordonnance n°2005-1027 du 26 août 2005 relative à la simplification et à l'amélioration des règles budgétaires et comptables applicables aux Collectivités Territoriales ;

VU le décret 2012-1246 du 7 novembre 2012 relatif à la gestion budgétaire et comptable publique ;

VU l'instruction budgétaire et comptable M14 des Communes et de leurs établissements publics administratifs ;

VU l'instruction comptable M 4 du Ministère de l'Economie, des Finances et du Budget, portant sur la comptabilité des services publics locaux à caractère industriel ou commercial ;

VU l'instruction comptable M 43 du Ministère de l'Economie, des Finances et du Budget, portant sur la comptabilité des services publics locaux de transport de personne ;

VU l'instruction M 49 du Ministère de l'Economie, des Finances et du Budget, portant sur la comptabilité des services publics locaux d'assainissement et de distribution d'eau potable ;

VU les budgets et les décisions modificatives de l'exercice 2023 ;

VU les comptes de gestion de l'exercice 2023 présentés par le comptable public ;

CONSIDERANT :

- que dans les séances où le compte administratif du président est débattu, le conseil communautaire élit son président.

- que les fonctions du président se limitent à la partie de séance au cours de laquelle le compte administratif est examiné.

- que tout conseiller présent peut être élu.

- que le scrutin secret n'est pas obligatoire.

Son Bureau, réuni le 30 mai 2024, consulté :

VU le rapport de M. le Vice-Président ;

Après en avoir délibéré :

DECIDE :

- **d'élire** M. Jean-Baptiste GASTINNE pour présider et mettre aux voix le compte administratif pour 2023

- **d'adopter** les comptes administratifs 2023 du budget principal et des budgets annexes de la Communauté urbaine Le Havre Seine Métropole :

- Budget principal : adoption à la majorité par 104 voix pour et 9 voix contre
- Budget assainissement : adoption à la majorité par 104 voix pour et 9 voix contre
- Budget eau potable: adoption à la majorité par 104 voix pour et 9 voix contre
- Budget eau zone industrielle : adoption à la majorité par 104 voix pour et 9 voix contre
- Budget transports urbains : adoption à la majorité par 104 voix pour et 9 voix contre
- Budget collecte et recyclage des déchets : adoption à la majorité par 104 voix pour et 9 voix contre
- Budget ZAE Parc EcoNormandie : adoption à la majorité par 104 voix pour et 9 voix contre
- Budget château de Gromesnil : adoption à la majorité par 104 voix pour et 9 voix contre
- Budget ZAC des Courtines : adoption à la majorité par 104 voix pour et 9 voix contre
- Budget ZAC des Jonquilles : adoption à la majorité par 104 voix pour et 9 voix contre
- Budget parc d'activités nautiques de l'Escaut : adoption à la majorité par 104 voix pour et 9 voix contre
- Budget immobilier tertiaire : adoption à la majorité par 104 voix pour et 9 voix contre
- Budget parc d'activité Jules Durand : adoption à la majorité par 104 voix pour et 9 voix contre
- Budget ZAC de l'Ormerie : adoption à la majorité par 104 voix pour et 9 voix contre
- Budget hôtel d'entreprises : adoption à la majorité par 104 voix pour et 9 voix contre
- Budget atelier locatif : adoption à la majorité par 104 voix pour et 9 voix contre
- Budget maison de santé : adoption à la majorité par 104 voix pour et 9 voix contre
- Budget opérations immobilières : adoption à la majorité par 104 voix pour et 9 voix contre

- **d'arrêter** les résultats figurant dans les tableaux du Budget principal et des budgets annexes du document « Compte Administratif- Exercice 2023 - vue d'ensemble des chapitres » ci-joint de la communauté urbaine Le Havre Seine Métropole ;

- **de prendre acte** des pièces annexes jointes aux Comptes Administratifs ;

- de prendre acte des résultats suivants :

BUDGET PRINCIPAL

SYNTHESE DES COMPTES	Section d'investissement	Section de fonctionnement
Recettes réalisées (titres émis)	157 769 701,00 €	239 742 665,89 €
Dépenses réalisées (mandats émis)	136 065 535,81 €	221 819 935,38 €
Solde de l'exercice :	+ 21 704 165,19 €	+ 17 922 730,51 €
Reprise des résultats antérieurs :	- 17 841 643,60 €	+ 12 310 716,37 €
RESULTAT DE CLOTURE	+ 3 862 521,59 €	+ 30 233 446,88 €
Recettes restant à réaliser	251 983,23 €	0,00 €
Dépenses restant à réaliser	496 144,73 €	0,00 €
EXCEDENT DE FINANCEMENT EXCEDENT DE FONCTIONNEMENT	+ 3 618 360,09 €	+ 30 233 446,88 €

SOLDE DE CLOTURE	+ 33 851 806,97 €
-------------------------	--------------------------

BUDGET ANNEXE ASSAINISSEMENT

	Section d'investissement	Section de fonctionnement
Recettes réalisées	16 224 276,58 €	39 408 174,06 €
Dépenses réalisées	19 106 110,58 €	37 419 280,05 €
Solde de l'exercice :	- 2 881 834,00 €	+ 1 988 894,01 €
Reprise des résultats antérieurs :	- 2 447 094,15 €	+ 36 547 370,08 €
RESULTAT COMPTABLE	- 5 328 928,15 €	+ 38 536 264,09 €
Recettes restant à réaliser	0,00 €	0,00 €
Dépenses restant à réaliser	0,00 €	0,00 €
BESOIN DE FINANCEMENT EXCEDENT DE FONCTIONNEMENT	- 5 328 928,15 €	+ 38 536 264,09 €

SOLDE DE CLOTURE (après couverture du besoin de financement et des restes à réaliser)	+ 33 207 335,94 €
--	--------------------------

BUDGET ANNEXE EAU POTABLE

	Section d'investissement	Section de fonctionnement
Recettes réalisées	11 489 902,73 €	39 046 200,51 €
Dépenses réalisées	15 337 722,83 €	36 620 171,31 €
Solde de l'exercice :	- 3 847 820,10 €	+ 2 426 029,20 €
Reprise des résultats antérieurs :	- 2 790 202,51 €	+ 21 742 071,52 €
RESULTAT COMPTABLE	- 6 638 022,61 €	+ 24 168 100,72 €
Recettes restant à réaliser	0,00 €	0,00 €
Dépenses restant à réaliser	159 967,74 €	0,00 €
BESOIN DE FINANCEMENT EXCEDENT DE FONCTIONNEMENT	- 6 797 990,35 €	+ 24 168 100,72 €

**SOLDE DE CLOTURE (après couverture du
besoin de financement et des restes à réaliser)****+ 17 370 110,37 €****BUDGET ANNEXE EAU ZONE INDUSTRIELLE**

	Section d'investissement	Section de fonctionnement
Recettes réalisées	479 273,89 €	6 382 917,75 €
Dépenses réalisées	975 766,50 €	5 307 217,79 €
Solde de l'exercice :	- 496 492,61 €	+ 1 075 699,96 €
Reprise des résultats antérieurs :	+ 146 788,08 €	+ 5 071 722,59 €
RESULTAT COMPTABLE	- 349 704,53 €	+ 6 147 422,55 €
Recettes restant à réaliser	0,00 €	0,00 €
Dépenses restant à réaliser	0,00 €	0,00 €
BESOIN DE FINANCEMENT EXCEDENT DE FONCTIONNEMENT	- 349 704,53 €	+ 6 147 422,55 €

**SOLDE DE CLOTURE (après couverture du
besoin de financement et des restes à réaliser)****+ 5 797 718,02 €****BUDGET ANNEXE TRANSPORTS URBAINS**

	Section d'investissement	Section de fonctionnement
Recettes réalisées	16 634 874,43 €	100 685 088,89 €

Dépenses réalisées	19 037 007,95 €	100 681 986,90 €
Solde de l'exercice :	- 2 402 133,52 €	+ 3 101,99 €
Reprise des résultats antérieurs :	+ 2 645 517,39 €	+ 39 714,80 €
RESULTAT COMPTABLE	+ 243 383,87 €	+ 42 816,79 €
Recettes restant à réaliser	0,00 €	0,00 €
Dépenses restant à réaliser	0,00 €	0,00 €
EXCEDENT DE FINANCEMENT EXCEDENT DE FONCTIONNEMENT	+ 243 383,87 €	+ 42 816,79 €

SOLDE DE CLOTURE	+ 286 200,66 €
-------------------------	-----------------------

BUDGET ANNEXE COLLECTE ET RECYCLAGE

	Section d'investissement	Section de fonctionnement
Recettes réalisées	8 364 710,80 €	47 697 778,82 €
Dépenses réalisées	8 605 094,91 €	47 777 079,70 €
Solde de l'exercice :	- 240 384,11 €	- 79 300,88 €
Reprise des résultats antérieurs :	- 3 825 091,74 €	+ 21 654 526,88 €
RESULTAT COMPTABLE	- 4 065 475,85 €	+ 21 575 226,00 €
Recettes restant à réaliser	0,00 €	0,00 €
Dépenses restant à réaliser	8 720,92 €	0,00 €
BESOIN DE FINANCEMENT EXCEDENT DE FONCTIONNEMENT	- 4 074 196,77 €	+ 21 575 226,00 €

SOLDE DE CLOTURE (après couverture du besoin de financement et des restes à réaliser)	+ 17 501 029,23 €
--	--------------------------

BUDGET ANNEXE ZAE PARC ECONORMANDIE

	Section d'investissement	Section de fonctionnement
Recettes réalisées	1 081 827,00 €	1 836 805,42 €
Dépenses réalisées	1 262 096,78 €	1 031 180,78 €

Solde de l'exercice :	- 180 269,78 €	+ 805 624,64 €
Reprise des résultats antérieurs :	- 272 061,31 €	+ 0,00 €
RESULTAT COMPTABLE	- 452 331,09 €	+ 805 624,64 €
Recettes restant à réaliser	0,00 €	0,00 €
Dépenses restant à réaliser	0,00 €	0,00 €
BESOIN DE FINANCEMENT EXCEDENT DE FONCTIONNEMENT	- 452 331,09 €	+ 805 624,64 €

SOLDE DE CLOTURE (après couverture du besoin de financement)	+ 353 293,55 €
---	-----------------------

BUDGET ANNEXE CHATEAU DE GROMESNIL

	Section d'investissement	Section de fonctionnement
Recettes réalisées	148 836,98 €	127 429,00 €
Dépenses réalisées	288 077,06 €	-130 973,25 €
Solde de l'exercice :	- 139 240,08 €	- 3 544,25 €
Reprise des résultats antérieurs :	+ 140 783,61 €	+ 3 337,23 €
RESULTAT COMPTABLE	+ 1 543,53 €	- 207,02 €
Recettes restant à réaliser	0,00 €	0,00 €
Dépenses restant à réaliser	0,00 €	0,00 €
EXCEDENT DE FINANCEMENT DEFICIT DE FONCTIONNEMENT	+ 1 543,53 €	- 207,02 €

SOLDE DE CLOTURE	+ 1 336,51 €
-------------------------	---------------------

BUDGET ANNEXE ZAC PARC DES COURTINES

	Section d'investissement	Section de fonctionnement
Recettes réalisées	0,00 €	2 650,22 €
Dépenses réalisées	0,00 €	1 300,18 €
Solde de l'exercice :	0,00 €	+ 1 350,04 €
Reprise des résultats antérieurs :	+ 506 075,46 €	- 2 051,53 €

RESULTAT COMPTABLE	+ 506 075,46 €	- 701,49 €
Recettes restant à réaliser	0,00 €	0,00 €
Dépenses restant à réaliser	0,00 €	0,00 €
EXCEDENT DE FINANCEMENT DECIFIT DE FONCTIONNEMENT	+ 506 075,46 €	- 701,49 €

SOLDE DE CLOTURE	+ 505 373,97 €
-------------------------	-----------------------

BUDGET ANNEXE ZAC DES JONQUILLES

	Section d'investissement	Section de fonctionnement
Recettes réalisées	0,00 €	0,00 €
Dépenses réalisées	0,00 €	0,00 €
Solde de l'exercice :	0,00 €	0,00 €
Reprise des résultats antérieurs :	+ 56 009,44 €	- 2 026,77 €
RESULTAT COMPTABLE	+ 56 009,44 €	- 2 026,77 €
Recettes restant à réaliser	0,00 €	0,00 €
Dépenses restant à réaliser	0,00 €	0,00 €
EXCEDENT DE FINANCEMENT DEFICIT DE FONCTIONNEMENT	+ 56 009,44 €	- 2 026,77 €

SOLDE DE CLOTURE	+ 53 982,67 €
-------------------------	----------------------

BUDGET ANNEXE PARC D'ACTIVITES NAUTIQUES DE L'ESCAUT

	Section d'investissement	Section de fonctionnement
Recettes réalisées	1 435 038,29 €	128 122,75 €
Dépenses réalisées	1 433 286,49 €	165 474,60 €
Solde de l'exercice :	+ 1 751,80 €	- 37 351,85 €
Reprise des résultats antérieurs :	- 198,72 €	+ 65 844,95 €
RESULTAT COMPTABLE	+ 1 553,08 €	+ 28 493,10 €
Recettes restant à réaliser	0,00 €	0,00 €

Dépenses restant à réaliser	0,00 €	0,00 €
EXCEDENT DE FINANCEMENT EXCEDENT DE FONCTIONNEMENT	+ 1 553,08 €	+ 28 493,10 €

SOLDE DE CLOTURE	+ 30 046,18 €
-------------------------	----------------------

BUDGET ANNEXE IMMOBILIER TERTIAIRE

	Section d'investissement	Section de fonctionnement
Recettes réalisées	55 422,78 €	179 123,57 €
Dépenses réalisées	- 53 607,08 €	- 136 105,97 €
Solde de l'exercice :	+ 1 815,70 €	+ 43 017,60 €
Reprise des résultats antérieurs :	+ 6 832,26 €	+ 29 433,92 €
RESULTAT COMPTABLE	+ 8 647,96 €	+ 72 451,52 €
Recettes restant à réaliser	0,00 €	0,00 €
Dépenses restant à réaliser	0,00 €	0,00 €
EXCEDENT DE FINANCEMENT EXCEDENT DE FONCTIONNEMENT	+ 8 647,96 €	+ 72 451,52 €

SOLDE DE CLOTURE	+ 81 099,48 €
-------------------------	----------------------

BUDGET ANNEXE PARC D'ACTIVITES JULES DURAND
--

	Section d'investissement	Section de fonctionnement
Recettes réalisées	5 777 487,94 €	5 365 370,86 €
Dépenses réalisées	5 228 473,00 €	4 778 945,29 €
Solde de l'exercice :	+ 549 014,94 €	+ 586 425,57 €
Reprise des résultats antérieurs :	- 998 542,65 €	+ 2 251,41 €
RESULTAT COMPTABLE	- 449 527,71 €	+ 588 676,98 €
Recettes restant à réaliser	0,00 €	0,00 €
Dépenses restant à réaliser	0,00 €	0,00 €
BESOIN DE FINANCEMENT EXCEDENT DE FONCTIONNEMENT	- 449 527,71 €	+ 588 676,98 €

SOLDE DE CLOTURE (après couverture du besoin de financement)	+ 139 149,27 €
---	-----------------------

BUDGET ANNEXE ZONE ARTISANALE DE L'ORMERIE

	Section d'investissement	Section de fonctionnement
Recettes réalisées	0,00 €	0,00 €
Dépenses réalisées	0,00 €	0,00 €
Solde de l'exercice :	0,00 €	0,00 €
Reprise des résultats antérieurs :	+ 550,00 €	+ 98,95 €
RESULTAT COMPTABLE	+ 550,00 €	+ 98,95 €
Recettes restant à réaliser	0,00 €	0,00 €
Dépenses restant à réaliser	0,00 €	0,00 €
EXCEDENT DE FINANCEMENT EXCEDENT DE FONCTIONNEMENT	+ 550,00 €	+ 98,95 €

SOLDE DE CLOTURE	+ 648,95 €
-------------------------	-------------------

BUDGET ANNEXE HOTEL D'ENTREPRISES
--

	Section d'investissement	Section de fonctionnement
Recettes réalisées	1 227,40 €	77 747,51 €
Dépenses réalisées	14 992,21 €	9 920,38 €
Solde de l'exercice :	- 13 764,81 €	+ 67 827,13 €
Reprise des résultats antérieurs :	+ 8 847,44 €	+ 406 275,02 €
RESULTAT COMPTABLE	- 4 917,37 €	+ 474 102,15 €
Recettes restant à réaliser	0,00 €	0,00 €
Dépenses restant à réaliser	0,00 €	0,00 €
BESOIN DE FINANCEMENT EXCEDENT DE FONCTIONNEMENT	- 4 917,37 €	+ 474 102,15 €

SOLDE DE CLOTURE (après couverture du besoin de financement)	+ 469 184,78 €
---	-----------------------

BUDGET ANNEXE ATELIER LOCATIF

	Section d'investissement	Section de fonctionnement
Recettes réalisées	47 619,46 €	89 782,04 €
Dépenses réalisées	17 265,46 €	52 313,15 €
Solde de l'exercice :	+ 30 354,00 €	+ 37 468,89 €
Reprise des résultats antérieurs :	+ 219 881,68 €	+ 365 181,31 €
RESULTAT COMPTABLE	+ 250 235,68 €	+ 402 650,20 €
Recettes restant à réaliser	0,00 €	0,00 €
Dépenses restant à réaliser	0,00 €	0,00 €
EXCEDENT DE FINANCEMENT EXCEDENT DE FONCTIONNEMENT	+ 250 235,68 €	+ 402 650,20 €

SOLDE DE CLOTURE**+ 652 885,88 €****BUDGET ANNEXE MAISON DE SANTE**

	Section d'investissement	Section de fonctionnement
Recettes réalisées	160 143,18 €	278 189,99 €
Dépenses réalisées	165 595,26 €	260 038,34 €
Solde de l'exercice :	- 5 452,08 €	+ 18 151,65 €
Reprise des résultats antérieurs :	+ 289,71 €	+ 75 480,52 €
RESULTAT COMPTABLE	- 5 162,37 €	+ 93 632,17 €
Recettes restant à réaliser	0,00 €	0,00 €
Dépenses restant à réaliser	0,00 €	0,00 €
BESOIN DE FINANCEMENT EXCEDENT DE FONCTIONNEMENT	- 5 162,37 €	+ 93 632,17 €

**SOLDE DE CLOTURE (après couverture du
besoin de financement)****+ 88 469,80 €**

BUDGET ANNEXE OPERATIONS IMMOBILIERES

	Section d'investissement	Section de fonctionnement
Recettes réalisées	1 098 649,22 €	1 105 644,50 €
Dépenses réalisées	1 099 401,41 €	1 098 780,92 €
Solde de l'exercice :	- 752,19 €	+ 6 863,58 €
Reprise des résultats antérieurs :	- 9 649,22 €	+ 3 987,22 €
RESULTAT COMPTABLE	- 10 401,41 €	+ 10 850,80 €
Recettes restant à réaliser	0,00 €	0,00 €
Dépenses restant à réaliser	0,00 €	0,00 €
BESOIN DE FINANCEMENT EXCEDENT DE FONCTIONNEMENT	- 10 401,41 €	+ 10 850,80 €

SOLDE DE CLOTURE (après couverture du besoin de financement)	+ 449,39 €
---	-------------------

DELIBERATION ADOPTEE A LA MAJORITE

Par 104 voix pour et 9 voix contre

Edouard PHILIPPE a quitté la séance pour l'examen et le vote de cette délibération

Fait et délibéré, les jour, mois et an susdits,

Et ont, les Membres présents à la séance, signé au registre

Le Havre, le

Pour extrait certifié conforme

25 JUN 2024



Jean-Baptiste GASTINNE, Vice-Président

ACTE EXECUTOIRE

Reçu en Sous-Préfecture le

Publié le 25 JUN 2024 25 JUN 2024

